

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014**

Délibération
n° 2014.10.221

**Fonds de concours
pour la mise aux
normes des paniers
de basket de la salle
omnisports :
commune de
La Couronne**

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 octobre 2014**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Samuel CAZENAVE à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Philippe LAVAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.10.221**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**FONDS DE CONCOURS POUR LA MISE AUX NORMES DES PANIERS DE BASKET DE LA
SALLE OMNISPORTS : COMMUNE DE LA COURONNE**

Par délibération n° 142 du 25 avril 2002, vous avez décidé d'intervenir sous la forme d'une aide aux communes pour les dépenses d'investissement visant à permettre la mise aux normes des équipements imposée par les instances sportives, lorsque leurs équipes accèdent à des compétitions nationales.

Le GrandAngoulême intervient donc, au titre de l'intérêt commun, sous la forme d'un fonds de concours, dans le cadre d'aménagements dont l'utilité dépasse manifestement l'intérêt communal.

Par délibération n° 241 du 10 juillet 2003 modifiée par la délibération n° 83 du 7 juin 2012, l'assemblée délibérante du GrandAngoulême a approuvé les critères techniques et financiers conditionnant l'attribution de fonds de concours aux communes pour permettre l'instruction de leurs demandes.

Il s'agit d'une aide correspondant à un taux de 25 % du montant HT des travaux réalisés et d'un montant maximum de 35 000 € TTC.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne pourront donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable. Un crédit de 60 000 € TTC a été inscrit à cet effet au budget 2014.

Dans ce cadre, la commune de La Couronne a sollicité le GrandAngoulême pour la mise aux normes des paniers de basket de la salle omnisports afin de répondre aux exigences de la Fédération Française de basket-ball. Le coût de cette rénovation est estimé à 8 634,96 € TTC soit 7 144,13 € HT. Le montant sollicité est de 1 786 € (25 % de 7 144,13 € HT)

En effet, l'équipe fanion du club de basket de La Couronne évolue actuellement en National Féminine 1 (NF1) et l'aménagement de ces équipements répond à une réglementation fédérale pour ce niveau sportif.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 17 septembre 2014,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 1^{er} octobre 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'un fonds de concours à la ville de La Couronne d'un montant de **1 786 €** pour la mise aux normes fédérales des paniers de basket-ball de la salle omnisports.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 204141 – rubrique 411.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 octobre 2014	<u>Affiché le :</u> 10 octobre 2014